

## 4. Végétaliser les rives des lacs et des cours d'eau



La végétalisation est un geste simple qui permet de prévenir l'apparition d'algues bleu-vert et de protéger la qualité de l'eau de votre lac ou de votre rivière. Pour végétaliser vos rives, vous pouvez :

- **cesser d'y tondre** le gazon et laisser la nature suivre son cours;
- **compléter la régénération naturelle** en faisant certaines plantations;
- **créer un aménagement** composé principalement d'espèces indigènes, variées et adaptées aux rives.

L'idéal est de privilégier la diversification des plantes, en mélangeant herbacées, arbustes et arbres. Cela permet notamment d'atténuer le vent, de faire de l'ombre au dessus du plan d'eau, d'encourager les racines à s'étendre à diverses profondeurs, et d'offrir abri et nourriture à la faune, ce qui favorise la diversité biologique.

Pour plus d'informations, consultez le dépliant *[Je protège mon héritage... je végétalise ma bande riveraine!](#)* ainsi que le [Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines \(FIHOQ\)](#), tous deux disponibles sur le site Web du Ministère au <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/documentation.htm>.

**Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques**

Québec  